

# MAINTIEN DES 500 POSTES AU CHU

Les organisations syndicales FO, SUD, CFTC appellent tous les Hospitaliers du CHU de Nantes à faire grève et à se rassembler :

**Le jeudi 9 janvier 2014 à 14 h**  
**Devant l'entrée principale de l'Hôtel Dieu**  
**Pour rejoindre l'ARS**  
**Où une délégation sera reçue à 15 heures**  
**Pour dire NON à la suppression des 500 postes**

Le 12 décembre dernier, plus de 200 personnes étaient réunies à Deurbroucq pour revendiquer :

**Maintien du ratio soignant/ soigné**  
**Maintien des postes**

En ce début d'année 2014, toujours en conformité avec les orientations ministérielles, la direction voudrait faire payer le futur hôpital 'Ile de Nantes', aux salariés du CHU en réduisant une nouvelle fois le coût des soins dispensés dans l'établissement (déjà 16 % d'augmentation de la productivité les cinq dernières années. Source : chambre régionale des comptes).

S'appuyant sur le développement de l'ambulatoire, le Ministère exige de la Direction de réduire ainsi la capacité de 248 lits et diminuer l'effectif du CHU de 500 emplois. Zélée, la Direction supprime dans un premier temps 100 postes et diminue ainsi le ratio soignant / soigné dans les pôles recomposés.

Consciente des risques encourus par cette coupe sombre dans les effectifs en matière de sécurité et de continuité des soins (notamment le week-end), elle souhaite réorganiser le travail en mettant en place des astreintes le week-end.

Ne participer pas à la dégradation de vos conditions de travail en **COLLABORANT** aux groupes mis en place pour **ENGAGER** une **NOUVELLE ORGANISATION**. Personne ne peut vous l'imposer. **Légalement l'organisation du travail est de la seule responsabilité du patron !**

**IL FAUT SAVOIR DIRE NON!**

Afin de poursuivre la **construction du rapport de force sur le CHU**, les syndicats **FO, CFTC, SUD appellent Tous les Hospitaliers syndiqués, non-syndiqués du CHU de Nantes à faire GREVE et se RASSEMBLER :**

**Alors venez nombreux le jeudi 9 janvier 2014 à 14 h**  
**pour exiger :**

**Le maintien des postes**  
**La création des emplois à la hauteur des besoins**  
**Le remplacement des arrêts**  
**Le respect du Statut et respect du code du travail**

**C'est la mobilisation qui permettra de gagner !**